

Formation-Action modulaire**« Bonnes pratiques du Développement Durable dans le Bâtiment et les Travaux Publics »
BPDDBT[®]**

- Formule cycle court adapté TPE -

Selon le référentiel ISO 26000 du 1/11/2010 Responsabilité Sociétale des entreprises

**Public concerné : Chef d'entreprise, conduite de travaux, collaborateur (trice) administratif (ve),
compagnons de chantier**

Objectifs :

Mettre en œuvre des dispositifs qui vont dans le sens d'une maîtrise des risques associés aux métiers du BTP et ainsi permettre une meilleure gestion des chantiers.

Il s'agit d'atteindre, par l'organisation induite, une meilleure satisfaction de toutes les parties, tant en terme de qualité de la réalisation, que de respect des délais, de sécurité et de santé du personnel, que de respect de l'environnement (au sens large).

Le but à atteindre est le développement d'une action identitaire de respect de l'environnement et du vivant dans un contexte économiquement viable et dans le respect de l'équité.

LE PRESENT PROGRAMME EST COMPOSE DE FORMATIONS ALTERNES AVEC DES ACTIONS SUR LE TERRAIN CONDUITES PAR L'ENTREPRISE, IL VA PERMETTRE DE :

- Inciter les acteurs économiques à mieux intégrer la réglementation, les aspects environnementaux et énergétiques dans leurs activités pour répondre aux objectifs de réduction des impacts liés aux activités de la construction
- Augmenter le niveau de sécurité des chantiers dès l'appel d'offre par une approche en mode projet et une vision globale
- Mesurer l'efficacité de la préparation du chantier et respecter le cahier des charges interne et externe
- Donner du sens et des actes pour le respect du contrat de performance énergétique
- Mesurer le positionnement de l'entreprise eu égard des composantes du concept du Développement Durable
- Bâtir un plan d'actions RSE pour le mettre en œuvre.

POUR L'ENTREPRISE, LES OBJECTIFS DE CETTE FORMATION SONT DE LUI DONNER DES OUTILS POUR :

- Se positionner sur le marché comme éco-acteur informé, formé et responsable
- Réduire à la source les dangers et risques pour la santé, la sécurité et l'environnement
- Réduire à la source les risques (au sens large)
- Accroître l'efficacité de l'organisation et réduire les coûts cachés
- Engager tous les niveaux de fonction de l'entreprise dans une démarche favorable à la préservation des biens et des ressources internes et externes
- Promouvoir la formation et l'amélioration continue des compétences internes à chacun des niveaux de fonctions
- Fédérer l'ensemble du personnel autour d'un projet d'entreprise à vocation durable, vivable, viable.

AU PLAN OPERATIONNEL, CETTE FORMATION PROPOSE AUX ENTREPRISES D'ACQUERIR ET DE MAITRISER :

- Des méthodes, des outils simples et pragmatiques construits spécifiquement à l'attention des entreprises du bâtiment et des travaux publics qui ne sont pas toujours à l'aise avec des formulations complexes
- La construction et le suivi de tableaux de bord pour réduire à la source les dangers et risques pour la santé, la sécurité et l'environnement et diminuer les incidents et les accidents
- Des techniques simples et applicables pour augmenter l'efficacité des pratiques de l'ensemble du personnel
- Des formes d'organisation adaptées.

Dates : de décembre 2014 à mai 2015

Durée pédagogique globale : 35 H 00 par stagiaire

Accompagnement individuel entreprise : 2 demi-journées par entreprise Artisanale

Déroulement :

La formation se déroule de manière modulaire avec des sessions d'une-demie journée espacées dans le temps pour permettre aux entreprises de respecter leurs engagements contractuels de chantier tout en collectant les données nécessaires à la séance suivante et de travailler avec les méthodes et outils mis à disposition.

(Chaque stagiaire repart en fin de journée avec sa clé USB contenant les tableurs à compléter avec les données de son entreprise)

Au-delà des formations proposées, c'est bien le partage d'expérience qui est visé. Les journées de formation sont donc des moments privilégiés d'échange entre les entreprises concernées

Méthode pédagogique :

Les apports théoriques sont minoritaires, sont en effet privilégiés :

- Les échanges d'expériences et débats,
- Les propositions d'améliorations continues,
- Les ateliers applicatifs sur la base des outils pédagogiques mis à disposition des stagiaires

Moyens humains et habilitations :

Cette formation est animée par :

- Un formateur senior ingénieur BTP issu du monde de l'entreprise du BTP, Auditeur tierce partie Qualité Sécurité Environnement et évaluateur RSE selon les référentiels ISO 9001/14001/18001/26000

Cette formation est qualifiée par les habilitations :

- La société de formation Acta Qualité est habilitée comme telle par la préfecture Rhône-Alpes et habilité IPRP par l'INRS, la CARSAT, l'OPPBTP et la DRTEFP
- Elle est également reconnue pour l'environnement par l'ADEME pour la gestion des déchets et le Bilan Carbone
- La société de formation Acta Qualité a été évaluée en juin 2014 par un organisme tierce certificateur en ISO 26000 et conduit une démarche continue en Responsabilité Sociétale des Entreprises

Documents : Convention de formation, bilan pédagogique sont remis à l'entreprise, en fin de formation les attestations de capacités individuelles

PROGRAMME

SOMMAIRE

- Module 1 – Auto évaluation de l'organisation de l'entreprise en matière d'organisation de la Santé, de la Sécurité de l'Environnement et du Développement Durable**
 - Module 2 – La RSE un outil de dialogue avec le territoire et de reconnaissance des bonnes pratiques des entreprises**
 - Module 3 – La réglementation environnementale et sécurité & l'analyse globale des risques de l'entreprise**
 - Module 4 – Les outils pratiques pour la mise en œuvre d'un dispositif hygiène, sécurité, environnement**
 - Module 5 – Le Bilan Carbone périmètre chantier**
 - Module 6 – L'offre commerciale d'une entreprise en démarche RSE Audit chantier**
 - Module 7 – Les indicateurs de performances chantier**
 - Module 8 – L'évaluation de la performance opérationnelle dans l'intégration du Développement Durable**
 - Module 9 – Auto évaluation de l'organisation globale de l'entreprise en matière d'organisation de la Santé, de la Sécurité de l'Environnement et du Développement Durable**
 - Module 10 – L'évaluation de la performance globale de l'entreprise dans l'intégration du Développement Durable selon l'ISO 26000**
-

1^{ère} Séance durée : 3,50 Heure

Module 1 – Auto évaluation de l'organisation de l'entreprise en matière d'organisation de la Santé, de la Sécurité de l'Environnement et du Développement Durable

- ✓ Présentation des composantes du Développement Durable, enjeux et impacts
- ✓ Présentation de l'outil d'auto-évaluation
- ✓ Auto-évaluation par les stagiaires
- ✓ Bilan avec le formateur sur les suites à donner.



FORMATION EN SALLE

2^{ème} Séance durée : 3,50 Heure

Module 2 – La RSE un outil de dialogue avec le Territoire et de reconnaissance des bonnes pratiques des entreprises

- ✓ Présentation des composantes du Développement Durable, enjeux et impacts
- ✓ Présentation de la norme ISO 26000 Responsabilité Sociétale des Entreprises
- ✓ La RSE à la portée de la TPE du BTP : Ce que l'entreprise fait spontanément qui répond aux domaines d'actions de l'ISO 26000, valorisation des dispositions existantes

- ✓ La RSE appliquée au territoire :
 - Qu'est-ce que le Territoire ?, comment il vit (ressources au sens large), chaîne de valeur, services rendus par le Territoire et sa biodiversité
 - Enjeux & approche risque : Estimation des ressources, anticipation des besoins et actions à mettre en œuvre
- ✓ L'ISO 26000 un GPS pour un cheminement et non une fin en soi :
 - Une norme porteuse des valeurs de l'entreprise, retour d'expériences de PME du BTP
 - Valorisante et fédératrice la norme ISO 26000 est en recueil de propositions d'actions
 - Présentation de notre outil de traduction de la norme



Atelier applicatif collectif au travers un échange sur les pratiques existantes

- Questions centrales et domaines d'actions de la démarche RSE



FORMATION EN SALLE

3^{ème} Séance durée : 3,50 Heure

Module 3 – La réglementation environnementale et sécurité & l'analyse globale des risques de l'entreprise

- ✓ Différences entre : normes, labels, réglementations
 - Reconnaissance liées
- ✓ Les réglementations, normes fréquemment applicables pour la TPE du BTP
 - Approche des textes réglementaires principaux (Grenelle de l'Environnement, Code de l'environnement)
 - Approche de la réglementation par thème : l'air, l'eau, le bruit, les déchets, les produits chimiques. (Les ICPE si nécessaire pour les entreprises appelées à travailler sur sites autorisés et/ou installations sous SEVESO)
- ✓ Intérêt des outils d'évaluation des émissions de CO2 (bilan carbone)
- ✓ Présentation des outils d'évaluation des risques environnementaux et des dangers et des risques professionnels
- ✓ Information sensibilisation concernant la réglementation du Code du Travail, de la Santé, de la Sécurité



Atelier applicatif collectif :

- ✓ Savoir utiliser les outils d'évaluation des risques environnementaux et des dangers et des risques concernant la santé sécurité, pour les transposer dans les domaines suivants :
 - Risques Territoire
 - Risques clients
 - Risques financiers.

- ✓ Détecter les tableaux de bord existants dans son entreprise et les enrichir
- ✓ Déterminer les familles de risques
- ✓ Déterminer les points de contrôle existants et à formaliser
- ✓ Pistes d'opportunité pour les entreprises du territoire.



FORMATION EN SALLE

4^{ème} Séance durée : 3,50 Heure

Module 4 – Les outils pratiques pour la mise en œuvre d'un dispositif hygiène, sécurité, environnement

- ✓ **Présentation de l'outil HSE**



Atelier applicatif collectif puis individuel sur une unité de travail :

- ✓ **Risques hygiène & sécurité :**
 - Analyser les dangers et les risques professionnels périmètre hygiène sécurité
 - Déterminer des unités de travail cohérentes
 - Estimer la gravité et l'occurrence
 - Estimer la maîtrise
- ✓ **Risques environnementaux sur 7 types d'impacts**
 - Déterminer les impacts environnementaux
 - Déterminer les critères d'évaluation des impacts
 - Fonctionnement en mode réel
 - Le mode dégradé
 - L'identification des situations d'urgence



FORMATION EN SALLE

5^{ème} Séance durée : 3,50 Heure

Module 5 – Le Bilan Carbone périmètre chantier

- ✓ Qu'est-ce que le Bilan Carbone ? (périmètre – objectifs – résultats)
- ✓ Quelle finalité de le réaliser et à qui il s'adresse
- ✓ Le Bilan Carbone périmètre chantier :
 - L'outil « Calcul CO2 Chantier® Acta Qualité » permet de calculer les émissions de CO2 liées à l'activité chantier d'une entreprise du bâtiment et travaux publics.
 - Les quatre types de données accessibles assez aisément par les entreprises :



Atelier applicatif collectif puis individuel sur 1 type de données

- Le fret d'approvisionnement chantier incluant le transport aller – retour de matériel, de matériaux et de personnel, rapporté aux kilomètres parcourus.
- Le fret chantier proprement dit, c'est-à-dire la consommation liée au fonctionnement des engins de chantier de tout type, en tonnes de gazole.
- La consommation d'électricité dont il convient de définir le mode d'obtention des données (relevé de compteur de chantier, compte prorata, ...) avec une certaine incertitude, en kWh consommés.
- Les déchets avec deux types de catégories : déchets livrés à la destruction ou enfouissement et déchets valorisés en tonnes.
- Une cinquième catégorie pour les eaux usées éventuellement en Kg DBO5 rejetés (il faut pour cela évaluer le volume rejeté en litre et multiplier par 0.0004 pour avoir la quantité de DBO5 en kg)



FORMATION EN SALLE

6^{ème} Séance durée : 3,50 Heure

Module 6 – L'offre commerciale d'une entreprise en démarche RSE

- ✓ **Vos offres commerciales au sein du groupement contexte de rédaction, leur construction, leur lecture :**
 - Le mémoire technique dans la procédure d'appel d'offres, marchés publics et marchés privés
 - Le mémoire technique : son rôle et ses objectifs
 - Quel contenu et quelle forme, le rendre attrayant et lisible ?
 - Comment sont lus les mémoires techniques ? Quelles attentes ? quelles notations ? en combien de temps ?
 - Quels documents annexes joindre ?
 - Aspect : Environnement & RSE
 - Savoir faire
 - Savoir être
 - Matériaux
 - Apports de preuve de compétences
 - Devoir de conseil
 - Prise en compte des attentes des parties prenantes (dont silencieuses)
 - Vision globale territoire
 - Labels, habilitations...



Atelier applicatif collectif

Méthode : A partir d'analyse croisée des offres commerciales et des apports de l'animateur, les stagiaires définissent les points clés pour un document-type efficace

- Les attentes des clients en matière de sécurité santé, environnement, développement durable et RSE
- Analyse des attentes des Architectes, Bureaux d'Etude et Maîtres d'Ouvrages
- Attentes des autres parties prenantes : Territoire
- Comment y répondre de manière systématique? Les catégories d'attentes et de réponses de l'entreprise afin de ne rien oublier.



FORMATION EN SALLE



ACCOMPAGNEMENT CONSEIL INDIVIDUEL :

A l'issue de cette séance, une séance d'accompagnement conseil individuel d'une demi-journée permettra de :

- Vérifier la mise en application pratique pour l'entreprise
- Lui donner les clés pour personnaliser son offre commerciale
- L'aider à formaliser ses atouts par rapport aux enjeux territoriaux, environnementaux et d'organisation de la prévention
- Harmoniser son offre avec celle des autres entreprises du groupement

7^{ème} Séance durée : 3,50 Heure

Module 7 – Les indicateurs de performances chantier

- ✓ Quels outils simples pour suivre la performance de l'entreprise sur le chantier en termes de qualité de service, de sécurité et de santé au travail, d'environnement, et de métier proprement dit.
- ✓ A la suite de l'étude de cas des modules 2, 3, 4,5 t, chaque étape depuis l'appel à projet à la clôture du chantier fera l'objet d'une analyse de la performance d'où ressortiront les indicateurs à mettre en place au niveau :
 - De l'évaluation de la performance métier
 - Du service rendu au client et de sa satisfaction
 - De la sécurité et de la santé
 - De l'environnementDes trois composantes du Développement Durable.



FORMATION EN SALLE

8^{ème} Séance durée : 3,50 Heure

Module 8 – Formation à l'évaluation des pratiques opérationnelles RSE

Chaque entreprise va être conduite à réaliser des « audits internes groupe croisés », notre proposition est d'apprendre aux entreprises, les techniques de base de l'audit pour qu'elles puissent indépendamment du parcours de formation ou d'évaluation par organisme extérieur, réaliser entre elles des « points » d'avancement de sa maturité en matière de RSE.

- ✓ Comprendre les fondamentaux de l'audit interne
- ✓ Préparer l'audit interne



FORMATION SUR CHANTIER

- ✓ Réaliser l'audit interne



Atelier applicatif collectif sur chantier

Méthode : **A partir de notre grille d'analyse RSE chantier**, les stagiaires appliquent les techniques de l'audit opérationnel selon une technique d'audit croisée entre entreprises afin de valoriser les bonnes pratiques des confrères et détecter ses pratiques à améliorer, cette méthode constitue pour le groupe d'entreprise un partage d'expériences qui vise des pratiques harmonieuses entre les métiers.



ACCOMPAGNEMENT CONSEIL INDIVIDUEL :

ACCOMPAGNEMENT CONSEIL INDIVIDUEL :

A l'issue de cette séance, une séance d'accompagnement conseil individuel d'une demi-journée permettra de :

- Pratiquer l'audit interne au sein d'une entreprise artisanale
- Concevoir et mettre en oeuvre les actions correctives aux risques HSE
- Harmoniser ses pratiques en rapport avec la réglementation HS + E applicable aux métiers de l'entreprise.

9^{ème} Séance durée : 3,50 Heure

Module 9– L'évaluation de la performance opérationnelle dans l'intégration du Développement Durable

A partir des constats des audits croisés, du film réalisé pendant les audits, les stagiaires définissent des actions réalistes et réalisables à mettre en œuvre pour :

- ✓ Réduire les multi causalités qui induisent des déficits organisationnels, humain, financiers...
- ✓ Répondre aux attentes des parties prenantes
- ✓ S'engager sur des actions concrètes prioritaires selon un plan d'actions RSE

10^{ème} Séance durée : 3,50 Heure

Module 10 – L'évaluation de la performance globale de l'entreprise dans l'intégration du Développement Durable selon l'ISO 26000

- ✓ A partir de l'outil adapté BPDDDBTP d'Acta Qualité (traduction et de propositions de réponses selon l'ISO 26000), nous étudions avec les stagiaires les réponses mises en œuvre et possibles et pour chaque entreprise mesurer l'amélioration apportée depuis le début de la formation.
- ✓ Chaque entreprise présente son plan d'actions, l'état d'avancement, les résultats attendus, atteints, les blocages et difficultés rencontrés
- ✓ Echanges entre les intervenants pour partage d'expérience
- ✓ Révision du plan d'actions.

EVALUATION DE LA FORMATION

Selon les directives de la réforme de la formation professionnelle (loi du 5 mars 2014)

1. Outils de positionnement et d'évaluation des stagiaires en amont de la formation
2. Modalités d'accompagnement des stagiaires :

Nous utilisons 3 types d'outils :

- **L'évaluation SAMI de fin de stage** (transmise lors de notre précédent envoi intégrée dans celui-ci) **est notre feuille d'évaluation tout au long de la formation**, celle-ci est complétée par le formateur **à la fin de chaque module puis une vérification des acquis intervient en rebouclage au module suivant.** Cette évaluation de fin de stage est reprise par le formateur en fin de formation afin de vérifier l'ensemble des points puis finalisée.
 - Si les acquis ne sont pas suffisants pour la poursuite du dit module suivant, nous reprenons avec le ou les stagiaires les points faibles selon une pédagogie inductive à partir des outils à développer par le ou les stagiaires.
 - **Des quizz** notamment pour les modules théoriques
 - **Des CQM** pour les modules pour lesquels le stagiaire devra produire dans son entreprise des outils à partir de sa propre collecte
 - **Des outils pratiques** que nous demandons de compléter pour la séance suivante
 - **Des exercices d'agilité mentale**
 - **Des exercices de « doute de rien » pour les parties formation audits croisés**
-